LE LIEN

2023

dannemarie.fr
Ville de Dannemarie

Jeunesse | Finances | Santé & social | Associations | Culture | Citoyenneté | Environnement

Ville de Dannemarie



Commune nature

Ville Fleurie

FINANCES
Budget général 2023

ZOOM
Le conseil municipal des enfants

ASSOCIATIONS
Rétrospective en images

SOMMAIRE

FINANCES 4
› Budget général 2023 4
DOSSIER : CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS 7
› CME 2023 : de beaux projets ont été menés 7
› Élections 8
› Environnement et vivre-ensemble 9
ECOLE 10
› L'école au cœur des réflexions 10
› Effectifs actuels et futurs 10
AMÉNAGEMENTS 11
› Plan façades 11
› Poursuite de nos actions pour la sécurité routière 11
ENVIRONNEMENT 12
› Parc Eliane Picard 12
› Plan communal de sauvegarde 12
› Audit Commune Nature 13
› Captage d'eau 13
FLEURISSEMENT ET TOURISME 14
› 2e Fleur 14
› Festivitas 14
› Foliflore 14
› Lauréats Concours Fleurissement 2022 & 2023 14
› Décorations de ville 16
› Lauréats Concours Décorations de Noël 2022 & 2023 16
› Marché de Noël 18
› Gagnants Concours Dessins de Noël 2023 18
SANTÉ ET SOCIAL 19
› Action sociale 19
› Téléthon 19
› Noël des aînés 19
ASSOCIATIONS 20
› Événements associatifs et subventions 2023 20
CULTURE ET PATRIMOINE 22
› Foyer de la culture 22
› Médiathèque 23
› Fresque Salle Keller 23
AMÉNAGEMENTS 24
› Retour sur la 2e consultation citoyenne 24
› Le Parcours Citoyen Edition 2023 24
› Trois nouveaux Maires honoraires 25
VIE CITOYENNE 26
› La ressource citoyenne : une équipe dynamique ! 26
› Bureau de vote : des nouveautés 26
› 3e Journée Citoyenne à Dannemarie ! 27
COMMERCES 28
› Mon entre-bourg a un incroyable commerce 28
› COMDA 28
L'ANNÉE DE VOS ÉLUS 29
ADMINISTRATION GÉNÉRALE 33
› Cimetière communal : les règles évoluent 33
› Services municipaux 33
ETAT CIVIL 34
› Naissances / Mariages / Décès / Anniversaires 34



LE LIEN | **Magazine communal de la ville de Dannemarie** | 1 Place de l'Hôtel de Ville 68210 Dannemarie | dannemarie.fr | **Directeur de la publication** : Alexandre BERBETT | **Comité de rédaction** : Commission communication | **Conception graphique** : KXO Graphisme / kxographisme.com | **Crédits photos** : Mairie de Dannemarie, Journal l'Alsace | **Impression** : 1350 exemplaires - Papier PEFC 100% - Est Imprim | **Gratuit**

| Tous droits réservés



EDITO

Chères Dannemariennes, chers Dannemariens,

Depuis quatre ans, mon équipe et moi-même avons affronté bien des difficultés et sommes restés solidaires et engagés à votre service. Du chemin a été parcouru et je suis fier de ce qui a été accompli, notamment le redressement financier dont nous commencerons à récolter les fruits en 2024. La dette communale a été divisée par deux, nos capacités d'investissement nettement améliorées.

Sur le dossier Peugeot, les arriérés de frais de portage ont pu être payés intégralement à l'Etablissement Public Foncier d'Alsace (282 000€ en 2023 pour les années 2017-2021). Reste aujourd'hui des frais de portage à hauteur de 85 000€ à verser chaque année tant qu'une solution viable n'est pas trouvée et le risque de devoir racheter le site à l'EPF pour 1 326 000€ à l'issue de la convention de portage foncier en juillet 2025. En mai 2023, le conseil municipal s'est prononcé pour un projet privé de reprise du site qui y aménagera des cellules commerciales à l'avant et y construira des logements à l'arrière. Ce projet apportera une offre commerciale complémentaire aux Dannemariens, ainsi que des nouveaux habitants (environ 200), ce qui attirera des enfants dans les écoles, des adhérents dans les associations et des consommateurs dans les commerces, en plus d'offrir de nouvelles recettes aux finances communales.

En regardant dans le rétroviseur, l'année 2023 a été riche en réalisations et vous les retrouverez au fil de ces pages : aménagement d'une aire de jeux et réalisation d'une fresque à côté du foyer de la culture, réfection de la rue de Belfort et de ses plateaux, démarrage de la deuxième tranche de remplacement de la conduite d'eau potable rue de Bâle, réfection d'un trottoir place de l'Hôtel de Ville, études de faisabilité pour l'aménagement du carrefour RD 419/RD 103 et pour la rénovation de l'école maternelle.

Nos finances assainies (mais toujours fragiles) nous permettent d'envisager l'avenir un peu plus sereinement et d'élaborer des projets ambitieux pour la commune : l'aménagement et la sécurisation du carrefour central, la création du parc Eliane Picard à l'arrière de l'ancienne mairie en 2024 et la rénovation énergétique de l'école maternelle en 2025.

Vous pouvez compter sur notre détermination à mener à bien les projets pour lesquels nous avons été élus en 2020.

Restons passionnément Dannemariens.

Pour l'équipe,

Votre Maire,
Alexandre BERBETT



LES PRINCIPAUX CONSTATS

Le budget primitif de l'exercice 2023 a été adopté le 11 avril 2023. Il a fait l'objet d'ajustements des charges financières en décembre, notamment pour apurer une grande partie des frais de portage de la friche PMTC.

La section de fonctionnement est à l'équilibre mais avec des crédits à la hausse, en raison notamment de l'explosion des coûts de l'énergie (triplement du tarif de l'électricité sans bouclier tarifaire) : **un surcoût supérieur à 100 000€ pour la commune, à ajouter à la hausse du gaz (+ 90 000€ en 2022).**

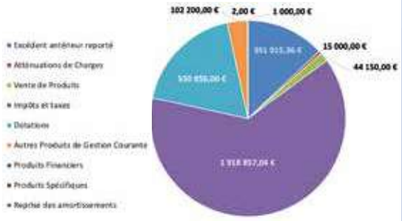
Pourtant, **malgré ce contexte difficile** et des charges à caractère général en nette augmentation, **la municipalité a tout de même fait le choix de ne pas augmenter la taxe foncière en 2023, après une baisse de 4% en 2023.** Ces décisions ont notamment été rendues possibles grâce aux premiers effets du redressement financier initié depuis notre prise de fonction en 2020.

La section d'investissement a été votée en suréquilibre budgétaire, malgré une charge de la dette importante et un programme de travaux honorable. Ce suréquilibre est rendu possible, entre autres, par la programmation de trois cessions importantes : la vente du Centre André Malraux (270 000€), d'un terrain rue des Silos (144 000€) et le compromis de vente pour des terrains rue des Coquelicots (48 000€) qui viennent renforcer nos recettes d'investissement aux côtés des diverses subventions (projets actuels ou reliquats à percevoir), de la taxe d'aménagement et des remboursements de TVA.

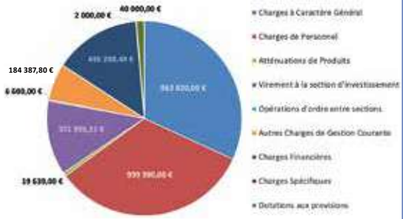
L'objectif de ce vote en suréquilibre est de **pouvoir reconstituer notre fonds de roulement (nos réserves financières) afin d'être en mesure de réussir le projet de nouvelle école**, pour lequel des réserves d'au moins un million d'euros seront indispensables pour supporter les dépenses et les avances de trésorerie (les subventions n'étant toujours versées qu'une fois les travaux finis).

Malgré les contraintes financières, nous nous efforçons d'avancer et mettre en œuvre des projets utiles au quotidien.

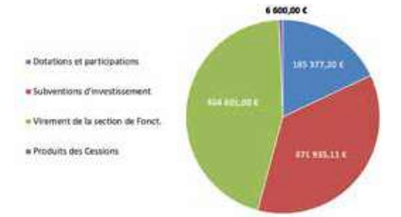
RECETTES DE FONCTIONNEMENT



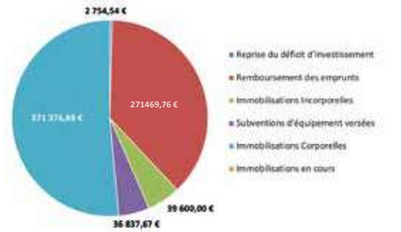
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



RECETTES D'INVESTISSEMENT



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

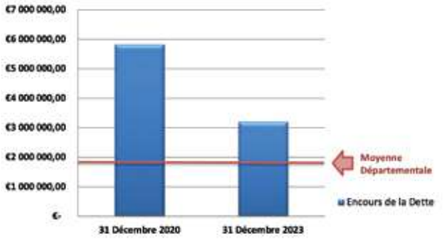


EVOLUTION DE LA DETTE COMMUNALE

Lors du vote du budget primitif 2023, la dette de notre commune s'élevait à **3 474 609 €**.

Au 31/12/2023, elle devrait s'établir à **3 203 139 €**, ce qui équivaut à **un poids de 1 394€ par habitant**, alors que la **moyenne départementale est presque deux fois inférieure pour des communes de notre strate (1 783 248€, soit 776€/hab)**.

(Source : Direction Générale des Finances Publiques).



BUDGET PRIMITIF 2023 (Version mise à jour par la Décision Modificative n°1 adoptée par le Conseil Municipal)

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Chapitre	Intitulé	Crédits	Chapitre	Intitulé	Crédits
011	Charges à Caractère Général	963 820,00 €	002	Excédent antérieur reporté	391 915,36 €
012	Charges de Personnel	999 390,00 €	013	Atténuations de Charges	15 000,00 €
014	Atténuations de Produits	19 639,00 €	70	Vente de Produits	44 150,00 €
023	Virement à la section d'investissement	371 935,11 €	73	Impôts et taxes	1 918 857,04 €
042	Opérations d'ordre entre sections	6 600,00 €	74	Dotations	550 856,00 €
65	Autres Charges de Gestion Courante	184 387,80 €	75	Autres Produits de Gestion Courante	102 200,00 €
66	Charges Financières	436 208,49 €	76	Produits Financiers	2,00 €
67	Charges Spécifiques	2 000,00 €	77	Produits Spécifiques	1 000,00 €
68	Dotations aux provisions	40 000,00 €	78	Reprise des amortissements	- €
	TOTAL	**3 023 980,40 €**		TOTAL	**3 023 980,40 €**

SECTION D'INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Chapitre	Intitulé	Crédits	Chapitre	Intitulé	Crédits
001	Reprise du déficit d'investissement	2 754,54 €	10	Dotations et participations	485 000,00 €
16	Remboursement des emprunts	271 469,76 €	13	Subventions d'investissement	185 377,20 €
20	Immobilisations Incorporelles	39 600,00 €	021	Virement de la section de Fonct.	371 935,11 €
204	Subventions d'équipement versées	36 837,67 €	024	Produits des Cessions	464 601,00 €
21	Immobilisations Corporelles	371 376,88 €	040	Opérations d'ordre entre sections	6 600,00 €
23	Immobilisations en cours	- €			
	TOTAL	**722 038,85 €**		TOTAL	**1 513 513,31 €**

Pour rappel, à la suite de notre arrivée, nous avions trouvé une commune exsangue avec un niveau de trésorerie famélique, des impayés exorbitants et l'obligation de contracter un emprunt important en urgence pour éviter la cessation de paiement. En clair, une dette **5,8 millions d'euros à la fin de l'exercice 2020**, soit **plus du triple de la moyenne** pour des communes de notre strate dans le Haut-Rhin. Les **3 emprunts** (sur 13 au total) **relatifs au Mémorial représentent toujours, à eux seuls, près de 50% de la dette totale. Un témoignage éloquent de l'impact du Mémorial sur nos finances.**

La diminution de notre dette est le fruit de notre stratégie de désendettement approuvée en commission des finances. Elle a permis de **diminuer la dette de plus de 2,6 millions d'euros en 3 ans.**

C'est une performance remarquable qui atteste de la pertinence des décisions de M. le Maire, de son adjoint aux finances et des membres de la commission.

Néanmoins, malgré ces efforts, nos finances sont toujours impactées par le lourd poids de la dette, le financement du Mémorial et surtout **les frais pour le portage foncier de la friche Peugeot MTC par l'EPF (80 000€ par an !**).

Ces facteurs cumulés grèvent notre capacité d'autofinancement nette (équivalent du résultat net d'une société) : 52 000€ prévus en avril 2023 (soit un taux d'équilibre d'à peine 2,01% alors que d'autres communes comparables sont entre 10 et 12%). Nos marges de manœuvres restent donc restreintes et chaque euro compte.

En résumé, la situation financière de la commune s'améliore mais elle reste relativement fragile. Nous poursuivrons nos efforts de redressement en 2024 et il conviendra naturellement de faire preuve d'une grande vigilance dans l'exécution des exercices futurs pour lancer le projet de nouvelle école et sortir définitivement de l'ornière dans laquelle nous avons été laissés en 2020.

Les prochaines étapes consisteront à renforcer significativement nos marges de manœuvres, notamment notre capacité d'autofinancement nette et de poursuivre le désendettement communal.

Vous pouvez compter sur vos élus afin de mettre en œuvre toutes les solutions qui permettront le redressement financier de notre commune.



Don pour la SPA

Comme chaque année, les enfants ont également organisé une collecte de dons pour la SPA de Mulhouse et participé aux différentes manifestations et commémorations de la commune (8 mai, 14 juillet, 11 novembre).

Banc de l'amitié



Conseil municipal des enfants



CME 2023 : DE BEAUX PROJETS ONT ÉTÉ MENÉS

Le CME a, une nouvelle fois, été très actif en 2023. Le projet phare a été la réalisation d'un clip musical *Les petits moussaillons écologiques*, en compagnie de l'artiste Marikala. Projeté au Foyer de la Culture, ce clip est également disponible sur YouTube. Ode à la nature et à la préservation de l'environnement, il a traduit les préoccupations et intérêts de nos jeunes élus.

Voir la vidéo



Lors de la Journée Citoyenne, ils ont pris en charge un projet qui leur tenait à cœur : la réalisation d'un banc de l'amitié à installer dans la cour d'école afin de lutter contre l'exclusion et favoriser l'intégration des nouveaux élèves en cours d'année. Un beau projet qui a pu voir le jour dans une explosion de peinture !

Le 4 juillet 2023, les conseillers juniors sont venus présenter le bilan de leurs actions à leurs aînés au conseil municipal qui les ont chaudement applaudis. Cette sortie sous les applaudissements a également récompensé la fin de mandat d'Aurélien KNECHT, Lucie KNOPF et Paul WARTEL qui poursuivent désormais leur scolarité au collège.







Elections



Afin de les remplacer, les élèves de l'école Albert Schweitzer ont été réunis en septembre pour vivre leur moment démocratique annuel : les élections de leurs représentants au Conseil Municipal des Enfants. Chaque élève peut voter mais seuls les CM1-CM2 sont éligibles.

105 enfants ont été appelés aux urnes le 23/09/2023 pour choisir 3 nouveaux représentants de CM1.

Ainsi, Jonas BIENTZ, Lylia GENTZBITTEL et Cassandra HANSBERGER en CM1 ont rejoint les CM2 Maud GONTHIER, Mathéo HANSBERGER, Lucine HUG et Adrien MOSSER au sein du CME pour un mandat de deux ans.



Collecte SPA

ENVIRONNEMENT ET VIVRE-ENSEMBLE

Cette nouvelle équipe a décidé d'axer son travail sur des actions environnementales et citoyennes :

- *La plantation d'arbres fruitiers (1 par conseiller) dans l'enceinte de l'école élémentaire : 2 cerisiers, 2 pruniers, 2 poiriers et 1 abricotier se sont installés dans la cour de l'école le 28 novembre 2023.*
- *L'organisation d'une après-midi jeux de société et goûter avec les résidents de l'EHPAD (mars 2024).*
- *La participation à la journée Alsace propre (mars 2024).*
- *Une collecte pour la SPA de Mulhouse (avril 2024).*
- *La participation à la Journée Citoyenne de la commune (mai 2024)*
- *La visite des ruches installées par le CME en 2021 en compagnie de M. Pfleger, apiculteur (mai 2024).*
- *La visite de l'Assemblée Nationale, afin de découvrir les institutions de notre pays (juin 2024).*

Ce programme ambitieux est encadré tout au long de l'année par Clara GRIMONT, conseillère déléguée aux affaires scolaires, qui fait vivre les débats et actions du CME.

Plantations d'arbres









L'ÉCOLE AU CŒUR DES RÉFLEXIONS

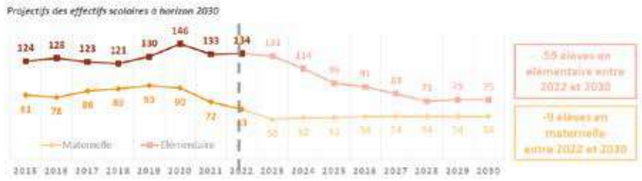
Les travaux d'entretien et d'équipement des écoles ont encore été nombreux cette année. Afin de réaliser des économies d'énergie, l'ensemble des bâtiments des trois sites scolaires ont été pourvus d'ampoules LED à basse consommation. L'été a été propice à de nombreux travaux de rénovation, notamment la peinture du couloir de l'étage de l'école élémentaire par la ressource citoyenne et le changement de deux radiateurs.

De plus, les enfants de l'école maternelle peuvent désormais profiter d'une bibliothèque à l'entrée du bâtiment.

Grâce à un don d'un lycée mulhousien, les salles de l'école élémentaire ont chacune été dotées de plusieurs ordinateurs reconditionnés.

La Ville s'est associée à la Ligue contre le cancer afin de prévenir le tabagisme passif aux abords des écoles. Deux panneaux, dont un financé par la CCSAL, ont été posés à cet effet à des fins pédagogiques et viennent renforcer l'arrêté municipal pris en 2021 aux abords de ces deux sites les transformant en espace sans tabac.





EFFECTIFS ACTUELS ET FUTURS

Au vu de l'incertitude sur les effectifs scolaires depuis plusieurs années à Dannemarie (mais aussi en France) et les risques de fermeture de classes (fermeture de la Très Petite Section à la rentrée 2023, fermeture d'une classe évitée en 2022), la municipalité a commandé une étude prospective sur la démographie scolaire en juillet 2023 à l'AFUT (3500€ TTC). Les chiffres montrent une baisse constante des effectifs dans les dix années à venir, confirmant les projections à court terme de l'Education Nationale.
Cette dynamique vient nourrir la réflexion entamée sur la rénovation de l'école maternelle (étude de faisabilité entamée en 2023 et confiée au bureau d'études Tout un programme ; conclusions rendues en 2024). Le but est d'adapter les bâtiments scolaires à la démographie réelle et prospective pour éviter un projet sur ou sous-dimensionné et investir à bon escient les deniers publics. Pour mémoire, le projet déposé en 2019 tablait sur 14 classes, alors qu'avec les projections pour 2027 l'école ne compterait plus que 7 classes au lieu des 9 actuelles. En complément, Dannemarie a répondu à l'appel à manifestation d'intérêt « Rénovation des écoles » lancé par l'Etat qui vise à recenser les écoles à rénover prioritairement sur le territoire (2000 projets financés en 2024). La Ville compte bien s'inscrire dans ce plan et bénéficier d'un maximum d'aides de l'Etat pour la rénovation énergétique globale de l'école maternelle.

Pour l'année 2023-2024, l'école Albert Schweitzer compte 196 élèves répartis en 9 classes (5 monolingues et 4 bilingues).

Classe	Monolingues	Bilingues	Total au 09/11/2023
Petite section	11	12	**58**
Moyenne section	10	8	
Grande section	5	12	
Total maternelle	26	32	
CP	16	15	**138**
CE1	16	7	
CE2	6	9	
CM1	31	10	
CM2	15	13	
Total élémentaire	84	54	
Effectif global	110	86	**196**

PLAN FAÇADES

Un coup de pouce aux propriétaires pour l'embellissement du centre-ville !

Dans le cadre du programme Petites Villes de Demain, l'attractivité du centre-bourg est une priorité, en particulier la lutte contre la vacance des logements et la rénovation énergétique des bâtiments. La Ville a mis en place une aide à la réfection des façades pour les propriétaires d'immeubles situés dans le périmètre de l'Opération de Revitalisation du Territoire (cœur de ville). L'aide est plafonnée à 1000€ par immeuble.

Quatre propriétaires ont été aidés dans leur démarche de rénovation : 3 et 5 rue de Belfort, 5 rue de Delle, 3B rue Saint Léonard. Les aides de la commune viennent en complément d'un bouquet d'autres aides disponibles. Ce programme sera reconduit en 2024 pour un montant de 5000€.

L'objectif : un centre-ville rénové, attrayant et donc attractif !



POURSUITE DE NOS ACTIONS POUR LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Réfection de la rue de Belfort et des plateaux

Le revêtement de la rue de Belfort datait de 2002, aussi la municipalité a-t-elle demandé à la Collectivité européenne d'Alsace de procéder à sa rénovation. La ville a profité des travaux préparatoires à la réfection des enrobés pour procéder à la remise en état de quelques bordures de trottoirs, à la mise à niveau des tabourets-siphons et à la mise en conformité des plateaux qui étaient dans un triste état et posaient des problèmes de sécurité, pour un montant total de 45 496,90€ HT.

Les quartiers résidentiels passent en zone 30

A la suite d'une demande des riverains lors des réunions de quartiers, la commune a progressivement passé la vitesse maximale autorisée sur l'ensemble des zones pavillonnaires à 30 km/h pour assurer la sécurité des piétons. Nous comptons sur le civisme des automobilistes pour le respect de ces limites, mais n'excluons pas d'autres aménagements pour les y aider.

Deuxième tranche des travaux sur la conduite d'eau rue de Bâle



La réfection de la conduite d'eau au niveau du carrefour était une nécessité car le réseau accusait le poids des années et parce que la CEA impose de réaliser les travaux nécessaires sur les réseaux souterrains un an avant la réfection de la chaussée. Cette tranche de remplacement de la conduite d'eau potable de la rue Neuve au carrefour (350 000€ HT) a été menée en deux phases dont la première en octobre-novembre 2023 pour le carrefour.

L'aménagement du carrefour central, une priorité

Le réaménagement et la sécurisation du carrefour rue de Belfort-Bâle et rue de Delle-St Léonard nous occupent depuis le début de notre mandat. L'étude de sécurité (2021-2022) a démontré la pertinence de l'implantation de feux tricolores et l'impossibilité d'aménager ce carrefour autrement (trop étroit pour un rond-point, plateaux générant trop de vibrations et de bruit, rétrécissement de la chaussée impossible à cause du trafic poids-lourds). L'année 2023 a été consacrée à l'étude du fonctionnement du carrefour à feux et à la préparation de l'aménagement en lui-même avec la signature d'une mission de maîtrise d'œuvre avec la société Cocyclique. Le coût des deux études se monte à 17 575€ HT (4 394€ de subvention de la CEA).

Le carrefour sera régulé par quatre feux en trois phases : Belfort-Bâle, Delle, St Léonard. Des détecteurs permettront aux phases d'êtres raccourcies si plus aucun véhicule ne se présente à l'un des feux. Les trottoirs seront mis aux normes pour les personnes à mobilité réduite. Les travaux sont prévus de juin à août 2024.

PARC ELIANE PICARD

Comme promis dans notre programme municipal, l'équipe communale a planché en 2023 sur la création d'un parc entre l'arrière de l'ancienne mairie et la salle Keller. Le plan de financement a été approuvé en conseil municipal le 18 octobre 2022 pour un montant de 180 458€ HT, dont 20% de fonds propres. La commune s'est déjà vu notifier une subvention de 54 137€ HT de la CEA.

La première étape a été la création d'une aire de jeux pour un coût de 45 458€ HT. Ouverte fin juin, elle fait, depuis, le bonheur des familles qui profitent d'une structure en bois en forme de bateau, d'une balançoire et de jeux à ressort à l'ombre des arbres majestueux qui ont été préservés dans le projet.

La deuxième étape concerne la réalisation du parc en lui-même. L'objectif est de créer un espace de fraîcheur, de respiration et de flânerie au centre-ville, à l'écart de la circulation mais à proximité de l'école maternelle et des commerces. La conception en a été confiée au cabinet d'architectes BUOB autour de plusieurs lignes directrices : continuité avec l'aire de jeux, zones ombragées, rétablissement de la margelle du puits, accès piéton maintenu à l'ancienne mairie et réutilisation de matériaux déjà présents dans les stocks communaux. Une première esquisse a été discutée en commission Environnement le novembre. Les travaux sont prévus courant 2024.





PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Le Plan Communal de Sauvegarde est un document légal et obligatoire qui indique la marche à suivre en cas d'incident grave ou de catastrophe sur le territoire communal. Notre PCS étant daté, un travail de mise à jour a été confié à un stagiaire dannemarien, Thomas JOCHUM, encadré par le maire et le DGS. Il a pu présenter son travail devant le conseil municipal le 4 juillet. La commune a ensuite participé à un exercice Prépa'risk, organisé par la préfecture. Il a permis de tester le PCS au 2e semestre 2023 en simulant une crue de la Largue avec de nombreuses difficultés à la clé. Il a aussi poussé à la création de la réserve réserve communale de sécurité civile, mobilisable lors d'événements de ce type.

Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie.





AUDIT COMMUNE NATURE

Le 29 juin 2023, la commune a été auditée pour la distinction Commune Nature. Les élus (N. HOLLEVILLE et M.-L. DZIURDZI) ont accompagné le travail des services techniques, menés par MM. HANSER et ROTH, entamé depuis plusieurs années afin d'avoir une gestion du territoire communal plus respectueuse de l'environnement et de la biodiversité (amélioration du plan de gestion différenciée des espaces verts, choix de plantes moins gourmandes en eau, formation des agents, utilisation de techniques plus vertueuses dans l'entretien des espaces verts, acquisition d'un broyeur, végétalisation, ...).

Ce travail de longue haleine a été récompensé lors de l'audit par l'obtention d'une 3e libellule !

CAPTAGE D'EAU



La commune a demandé à notre délégataire Véolia la réalisation d'un PGSSE (Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire de l'Eau). En inspectant nos installations et en simulant des soucis plus ou moins graves sur la ressource jusqu'au robinet de l'usager, ce PGSSE donne des pistes d'amélioration et de résilience de notre infrastructure. Certaines ont déjà été mises en place alors que les autres vont faire l'objet d'un investissement pluriannuel afin de parer à toute éventualité.

Le but est, comme avec les derniers travaux, d'améliorer les performances de notre réseau d'eau (10 fuites réparées en 2023).
En deux ans, les travaux ont permis d'économiser l'équivalent de 40 jours de production d'eau pour alimenter la commune.



2e FLEUR

Dans le cadre de l'amélioration et de l'embellissement de notre cadre de vie, de notre implication en faveur de l'environnement, de la biodiversité et du développement de l'activité touristique, nous avons adapté notre fleurissement en privilégiant la création de massifs de vivaces, en réduisant le nombre de vasques suspendues, en choisissant des plantes moins gourmandes en eau.

Nous avons postulé, auprès du CNVVF (Conseil National des Villes et Villages Fleuris) pour le maintien de la 2e fleur obtenue en 2008 dans notre commune.

Après passage et contrôle du jury le 19 juillet 2023, nous avons été récompensés, une nouvelle fois, par le **renouvellement de la labélisation « 2 fleurs »**. Cette distinction vient remercier le travail du service technique et des élus fourni depuis de nombreuses années.

FESTIVITAS

Festivitas est un salon dédié au tourisme, à la gastronomie et à l'œnologie. **Du 3 au 5 février 2023**, la commune et Marie-Laure DZIURDZI ont fait la promotion touristique de la ville, notamment en mettant en avant le **Mémorial de Haute-Alsace**, avec la participation de l'**association des Tranchées Oubliées.**



FOLIFLORE

Du 5 au 15 octobre 2023, notre ville a participé à la réalisation d'un jardin à Foliflore, dans le cadre des **Journées d'Octobre** au parc des expositions à Mulhouse. Nos services techniques ont collaboré avec l'office du Tourisme d'Altkirch, les communes de Ferrette, Friesen et Hirtzbach sur le thème du château de Ferrette.



LAUREATS CONCOURS FLEURISSEMENT 2022 & 2023

Chaque année, Dannemarie organise un concours « fleurissement » et offre, à chaque foyer qui le souhaite, un lot de 12 fleurs courant mai, en collaboration avec l'horticulture TROMSON.

Comme à chaque fois, vous avez été nombreux à y participer et nous vous remercions pour votre implication.

15 lauréats ont été récompensés en 2022 :

- **Médaille d'or :** FLURY Patricia
- **Médaille d'argent :** AMRICHE Jean-Pierre
- **Médaille de bronze :** FRANCESCHETTO René / WALTER Rita
- **Encouragements :** BRUNGARD Marcel / BEURVILLE Ludivine / COLLINO & RAPPENECKER / CHRISTEN Marie-Odile / Résidence COLBERT / CURGUZ Dosta-Drago / FRINGANT Brigitte / KREMBEL Berthe / ROBIN Dominique / SCHNOEBELEN Renée et Fabien / ZIMMERMANN Liliane.

15 lauréats ont été récompensés en 2023 :

- **Médaille d'or :** FRANCESCHETTO René
- **Médaille d'argent :** JUILLARD Sébastien
- **Médaille de bronze :** AMRICHE Jean-Pierre / WALTER Rita
- **Encouragements :** BRUNGARD Marcel / Résidence COLBERT / CURGUZ Dosta-Drago / DIETSCH Monique / FLURY Patricia / FRINGANT Brigitte / HOLSTEIN Claude / MAES Christian / ROBIN Dominique / SCHNOEBELEN Renée et Fabien / ZIMMERMANN Liliane.





DECORATIONS DE VILLE

A Noël, à Pâques, en été, des bénévoles œuvrent tout au long de l'année pour le plaisir de vos yeux, le développement touristique, l'apaisement et la joie de vivre dans notre bel environnement.

Nous remercions de tout cœur ces bénévoles.

Si vous souhaitez rejoindre ce groupe, vous pouvez envoyer un mail à : *mairie@dannemarie.fr* en indiquant votre n° de téléphone, nous vous recontacterons.











LAUREATS CONCOURS DECORATIONS DE NOEL 2022 & 2023

L'investissement, la création et le travail des participants à ce concours est à mettre à l'honneur. Par vos décorations, vous avez permis à notre ville de la rendre plus belle, plus attractive pour le bien-être et la joie de tous pendant la période des fêtes de fin d'année. Merci à vous !

Lauréats 2022 :

- **Médaille d'or :** JUILLARD Sébastien
- **Médaille d'argent :** Famille SCHNOEBELEN
- **Médaille de bronze :** CHOLEY Christian
- **Médaille d'or (balcons) :** DEFIVES Esther

Lauréats 2023 :

- **Médaille d'or :**
 ALFONSO José et NURDIN Frédérique
- **Médaille d'argent :** CHOLEY Christian
- **Médaille de bronze :** WALTER Rita
- **Encouragements :**
 - SCHNOEBELEN Renée et Fabien
 - TINTORI Alberto
- **Médaille d'or (balcons) :** DEFIVES Esther







MARCHE DE NOEL :

Nouvellement situé place de l'Hôtel de Ville, le marché de Noël s'est déroulé les 9, 10, 16, 17 et 23 décembre.

Avec ses 19 cabanons et exposants axés sur l'artisanat local, vous avez été nombreux à venir vous imprégner de l'ambiance des fêtes de Noël et à profiter de nombreuses animations :

- L'inauguration du marché de Noël, avec sa retraite aux flambeaux, la venue du Saint Nicolas et la distribution de manalas, de chocolat chaud et de vin chaud ;
- Le calendrier de l'Avent, mené par l'équipe de l'USEP avec ses animations dont l'ouverture et l'illumination de la fenêtre du jour ;
- Les tours de calèche pour les petits et grands ;
- Le concert de l'Orchestre d'Harmonie de Dannemarie ;
- La venue du Père Noël et la distribution de friandises,
- Le concours de dessins de Noël pour les enfants des écoles de Dannemarie.



GAGNANTS CONCOURS DESSINS DE NOEL 2023

PETITE SECTION : EGLER Julie
MOYENNE SECTION : BOSSHARD Rose
GRANDE SECTION : SCHWEITZER Maé
C.P. : STIRCHLER Léna
CE1 : TEJEDA Adam
CE2 : BALTACI Elif-Mina
CM1 : WAGNER Samy
CM2 : DAUTREY STEFFEN Ernestine











ACTION SOCIALE

Pour accompagner les personnes en difficulté, la commune s'implique via le Centre Communal d'Action Sociale. L'adjointe au maire Evelyne LAKOMIAK tient une permanence sociale tous les jeudis en mairie. A travers ses fonctions, elle représente également la mairie au sein du Groupement des Acteurs Solidaires du Sundgau (GASS). Sous l'égide de la CeA, cette structure a pour but de réunir les différents acteurs associatifs et socio-professionnels luttant contre la précarité alimentaire, l'exclusion ou l'isolement social. Le GASS permet ainsi de mieux accompagner les personnes en difficulté qui se sont fait connaître en mairie ou qui sont repérées par les structures sociales. La participation de la Ville au GASS compte beaucoup pour l'équipe majoritaire, réunie autour des valeurs de solidarité et d'entraide.



La question de l'égalité femme-homme et la condition féminine font partie des préoccupations de la municipalité (formation du personnel, conférences, actions de sensibilisation...). Lors de la journée internationale pour la lutte contre les violences faites aux femmes 27 novembre 2023, Evelyne LAKOMIAK et notre Maire Alexandre BERBETT ont représenté la commune aux côtés d'autres élues et représentantes d'association de la région afin de dénoncer ce fléau.







TELETHON

Pour la troisième édition dannemarienne du Téléthon, l'USEP et le CCAS ont uni leurs efforts pour réunir un maximum de dons. La commune les en remercie ! Néanmoins, le succès n'a pas été à la hauteur des attentes. C'est donc une nouvelle formule qui verra le jour en 2024 : venez nombreux !

NOËL DES AÎNÉS

Cette année, c'est Elise Wachbar, chanteuse alsacienne qui a enchanté l'après-midi de nos aînés réunis pour l'occasion au Foyer de la Culture. Elle leur a offert un petit moment hors du temps très apprécié, entre magnifiques chants de Noël et répertoire de la chanson française. A la fin de l'après-midi, un colis de douceur a pu être récupéré par les aînés présents ou distribué à domicile par les délégués de quartiers.



ÉVÈNEMENTS ASSOCIATIFS ET SUBVENTIONS 2023

Nous vous proposons un petit retour en images *(non exhaustif)* sur l'intense activité des 44 associations dannnemariennes durant l'année. Leur engagement dans les différentes manifestations annuelles (carnaval, fête de la musique, bal tricolore, fête des rues...) permet de faire vivre notre ville.

ASSOCIATION	Fonctionnement	Investissements
ADAPEI	500,00 €	-
Amicale de pêche et loisirs	340,00 €	800,00 €
Amicale Sapeurs-Pompiers	500,00 €	500,00 €
Amis de l'Hôpital	250 €	500 €
Amis de la médiathèque	1 000,00 €	-
APCP	250,00 €	400,00 €
Art'Soc	250,00 €	1 000,00 €
Association avicole	1 600,00 €	-
Association du Foyer de la Culture	4 000,00 €	-
Association de tennis de table	400,00 €	-
Chorale	500,00 €	-
Club canin	1 650,00 €	500,00 €
Comda	2 000,00 €	-
Ecole de musique de la région de Dannemarie	-	500 €
Iron club	400,00 €	250,00 €
Jardins familiaux	300,00 €	600,00 €
La Dannemarienne	2 500,00 €	1 000,00 €
Les Amis de l'Orgue Callinet	650,00 €	-
MJC	2 300,00 €	250,00 €
Orchestre d'Harmonie	250,00 €	2 000,00 €
RC Dannemarie	1 000,00 €	5 000,00 €
Société d'histoire du Sundgau	500 €	-
Sound Go Networks	3 000,00 €	-
Sundgau Oxygene	250,00 €	-
Tennis club	500,00 €	500,00 €
UCJE Handball	4 400,00 €	1 000,00 €
Tremplins	500 €	-
UNC AFN Dannemarie	400,00 €	-
Vélo Club Sundgovia	500 €	-
TOTAL	30 690€	14 800€
TOTAL général	45 490€	



4 février : Les arboriculteurs taillent les arbres fruitiers de l'école



18 mars : Concert Nouvel Air de l'OHD au Foyer de la Culture



26 mars : 1500 carnavaliers dans les rues



26 mars : 1500 carnavaliers dans les rues



26 mars : 1500 carnavaliers dans les rues



30 avril : Requiem de Mozart en l'église Saint Léonard, organisé par l'association des Amis de l'orgue Callinet



8 mai : Grand Prix Cycliste de Dannemarie



29 mai : Finale de la coupe du Crédit Mutuel à Dannemarie



11 juin : Portes ouvertes du CIS



22 juin : Kermesse de l'école organisée par l'USEP



14 juillet : Bal tricolore au Lattloch par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers, la Dannemarienne et le RCD



Septembre : Des activités toute l'année pour le club omnisport Sundg02



Septembre : Premiers pas en championnat de France pour les U17 féminines de l'UCJE handball



10 septembre : Fête des rues, organisée par le HDC-Dissidents avec des stands de nombreuses associations (ici l'APCP)



Octobre : Visite de résidents de l'EHPAD Pierre Gillet à la section chiens visiteurs du club canin



15 octobre : Concert organisé par l'association des Amis de l'hôpital.



14 octobre : Remise de prix à l'exposition avicole



13 novembre : Médaille d'or label qualité accueil des commerçants dannemariens



FOYER DE LA CULTURE

Avatar 2, Super Mario Bros, Napoléon ont été quelques-uns des nombreux **films** diffusés en 2023 dans notre belle salle de spectacle, à des prix toujours abordables (6€ par adulte, 4€ par enfant) !

L'association bénévole en charge de la programmation culturelle, sous la direction de son nouveau président Roger Steimer, vous a également proposé de nombreux spectacles au cours de l'année écoulée. **Pièces de théâtre** (compagnie Rêves résiduels, les Chan'delnans ou KK Strof d'Eglingen) ou **concerts** (Marikala avec la participation des enfants du CME ou les Lyonnais de Taquine), les talents présentés ont été nombreux. Pour terminer l'année en beauté, les Frangins Lindecker ont proposé pour Noël, à la fois un **spectacle jeune public** et leur Camelote qui ont fait salle comble.

Tous les 21 juin, la **fête de la musique** s'invite sur le parvis de la salle pour une soirée chaleureuse et familiale. Vous avez ainsi pu découvrir le rappeur Moko et le groupe strasbourgeois de Groove It avec ses reprises des tubes pop-rock des années 80. Les associations de l'EMRD et de l'OHD étaient bien sûr de la partie pour faire découvrir le fruit de leur travail.

Ces dernières se sont également produites à l'intérieur de la salle à d'autres occasions (audition annuelle, concert Nouvel air...), tout comme la MJC avec ses galas (danse et théâtre) du mois de juin 2023 aura aussi marqué le retour sur scène du théâtre alsacien de l'APCP.





Depuis septembre, il est possible de réserver, payer ses places et récupérer son billet directement en ligne :

helloasso.com

MÉDIATHÈQUE

Grâce à l'investissements des employées sous la direction d'Angélique Guyon et des bénévoles de l'association des amis de la médiathèque, l'année de la médiathèque a été riche en événements.

Le prêt de jeux de la ludothèque est désormais possible pour des parties endiablées chez soi, en famille ou entre amis. Pour le lancement, une animation a été organisée en février avec l'association SAGe (Sundgau Altkirch GamEr) pour découvrir de nombreux jeux.

De nombreuses expositions ont rythmé l'année comme « Photogâchis » pour dénoncer l'hyperconsommation ou encore, au printemps, les œuvres du FRAC (Fonds Régional d'Art Contemporain) dans le cadre du programme Stuwa porté par le PETR du Pays du Sundgau avec des œuvres sur le thème du textile.

Enfin, plusieurs ateliers et animations ont été organisés au sein des murs de la médiathèque dont l'incontournable « Cabanes à histoires » ou un spectacle de kamishibai (théâtre de papier) par la conteuse Emmanuelle Filippi au mois de janvier. Au niveau des ateliers, nous pouvons retenir notamment ceux du SM4 (traitement et prévention des déchets) pour la fabrication de ses propres produits d'entretien ou Le Cap et son atelier sur les jeunes et les écrans.

Venez vivre de nouvelles aventures culturelles à la médiathèque de Dannemarie !







FRESQUE SALLE KELLER

Suite au beau succès de la fresque « coquelicot » rue de Bâle en 2022, la municipalité a renouvelé cette initiative d'atelier participatif pour jeunes en habillant un autre mur : celui de l'arrière de la salle Keller, en face la nouvelle aire de jeux.

A nouveau encadrés par l'artiste Jean Linnhoff, 5 jeunes de Dannemarie et environs ont donné vie à cette fresque en seulement 3 jours, du 17 au 19 juillet. Pour faire écho aux fenêtres de Bernard Latuner de l'autre côté du Foyer de la Culture et en référence à l'une des activités de cette salle, le thème choisi a été le cinéma. Ainsi, vous pouvez admirez sur cette pellicule 5 scènes mythiques du 7ème art avec notamment Indiana Jones ou E.T.

Un grand bravo aux 5 adolescents et à Jean Linnhoff pour leur participation !



RETOUR SUR LA 2ème CONSULTATION CITOYENNE

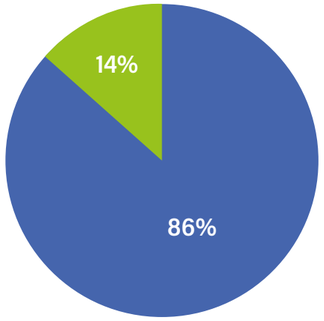
L'année 2023 a été une nouvelle occasion de vous associer aux décisions qui vous concernent. En effet, nous avons organisé une 2ème consultation citoyenne au cours de laquelle vous avez pu vous exprimer sur l'avenir du Mémorial de Haute-Alsace.

Même si la consultation n'a pas de valeur juridique, chaque électeur inscrit sur la liste électorale peut donner son avis. Il appartient ensuite au Conseil Municipal de prendre une décision définitive. Cette démarche de démocratie participative nous apparaît comme nécessaire au renouveau de notre démocratie à l'heure où les habitants sont rarement consultés.

Pendant 5 semaines, vous avez été appelés à vous prononcer « POUR » ou « CONTRE » l'idée d'une fermeture du Mémorial afin de permettre la réussite du projet de la nouvelle école.

86,50% des votants se sont prononcés pour la fermeture, à terme, du MHA afin de permettre la réussite de la nouvelle école. Le taux de participation était de 20,05% : il reste honorable, notamment si on le compare à la récente consultation citoyenne à Paris sur le devenir des SUV (5,7%) ou la participation aux dernières élections régionales à Dannemarie (27%). Nous espérons naturellement faire progresser la participation dans les consultations à venir et contribuer à démocratiser cette saine pratique dans les usages.

Résultat des votes





LE PARCOURS CITOYEN EDITION 2023

Le 15 avril, la salle Alfred Dreyfus a accueilli la désormais traditionnelle cérémonie de remise des cartes électorales aux jeunes venant d'atteindre leur majorité. Ce moment solennel s'inscrit dans le cadre du parcours citoyen afin de faire connaître à nos jeunes les valeurs de la République et les inciter à s'engager dans la vie de la commune en tant que citoyens, habitants et membres d'associations. Proposition leur a notamment été faite de participer à la tenue du bureau de vote lors d'une élection.

Nous félicitions les jeunes qui ont fait l'effort de se déplacer et nous leur souhaitons une pleine réussite citoyenne !

TROIS NOUVEAUX MAIRES HONORAIRES

Le respect et la reconnaissance envers les anciens élus sont des valeurs fondamentales pour l'équipe municipale. En 2023, le maire Alexandre BERBETT a tenu à mettre à l'honneur trois anciens maires pour leur engagement passé au service de Dannemarie et des Dannemariens. La municipalité tient à leur adresser ses plus sincères félicitations.



Jean-Jacques MERIUS

Né le 18 mars 1923, Jean-Jacques Merius est élu au conseil municipal en 1959 et devient adjoint au maire, fonction qu'il occupera jusqu'en 1965, puis de 1971 à 1983.. De 1983 à 1989, il préside aux destinées de la commune en tant que premier magistrat. On peut retenir deux principales réalisations : la création du nouveau captage d'eau potable de Hindlingen qui fournit encore aujourd'hui une eau d'excellente qualité et en quantité largement suffisante, ainsi que l'agrandissement de l'usine Peugeot Motocycles. C'est lors d'une émouvante cérémonie organisée le jour de ses 100 ans, le 18 mars 2023, en mairie, que le Dr Jean-Jacques Merius s'est vu remettre son diplôme de maire-honoraire au nom du Préfet du Haut-Rhin par le maire, Alexandre Berbett.



Jean KAUFFMANN

Né le 4 avril 1927, Jean Kauffmann aime à rappeler qu'il est un authentique Dannemarien, au caractère bien trempé. C'est en 1959 qu'il entre pour la première fois au conseil municipal, sous le premier mandat de Raymond Mertzweiller. Il est conseiller municipal de 1959 à 1971, puis une nouvelle fois en 1983 alors qu'il s'était présenté face à Jean-Jacques Merius. En 1989, il conduit la liste d'opposition au sortant le Dr Merius : la liste obtient la majorité des sièges et il est élu maire. On peut retenir deux principales réalisations : la construction de la nouvelle caserne des pompiers et de l'atelier communal attenant rue André Malraux et la transformation de l'ancien foyer St Léonard en salle du spectacle. En 1995, il choisit de ne plus se représenter et laisse sa place à son adjoint Gilbert Valentin. Il coule aujourd'hui des jours heureux à l'EHPAD d'Hochstatt où le maire Alexandre Berbett est allé lui remettre son diplôme de maire-honoraire, en présence de sa famille.



Gilbert VALENTIN

Né le 17 décembre 1947, Gilbert Valentin est viscéralement attaché à la ville de Dannemarie. Professeur d'histoire-géographie au collège de Dannemarie, il se passionne très tôt pour les affaires de la commune et entre au conseil municipal suite aux élections des 6 et 13 mars 1983. Il est élu adjoint au maire chargé des affaires culturelles en 1989. En 1995, il prend la suite de Jean Kauffmann à la tête de la liste sortante et est élu confortablement dans le fauteuil de maire contre les listes Mumbach et Gager. On peut retenir deux principales réalisations : le nouveau skate-park et la rénovation de l'église. En 2001, il se retire de la vie politique, en gardant toutefois un œil sur les affaires de la commune dont l'avenir le préoccupe toujours. C'est à l'occasion de la séance du conseil municipal du 7 novembre 2023 que le maire Alexandre Berbett lui a remis son diplôme de maire-honoraire, chaleureusement applaudi par l'ensemble des membres du conseil.

LA RESSOURCE CITOYENNE : UNE ÉQUIPE DYNAMIQUE !

En 2023, les 5 bénévoles de la toute jeune ressource citoyenne se sont attaqués à deux chantiers, en appui des services techniques de la ville :

Ecole élémentaire :

Réfection du couloir de 42ml situé à l'étage (peinture et remplacement des patères) afin d'améliorer le cadre de vie de nos écoliers. Les bénévoles se sont relayés durant 7 semaines, pendant les vacances estivales, avec l'appui de bénévoles du conseil municipal, pour venir à bout de ce travail qui aura nécessité 280 heures de bénévolat.

Ancienne Mairie :

Nettoyage de l'escalier extérieur, ponçage intégral des grilles de l'entrée principale et remise en peinture antirouille (stoppé par les pluies incessantes de fin d'année, le chantier sera achevé au printemps 2024).

Ces deux chantiers ont permis de réaliser des économies tout en venant en appoint du travail des services techniques. Aussi, afin de pouvoir mener toujours plus d'actions au service de Dannemarie, **la ressource citoyenne vous informe qu'elle souhaite étoffer ses rangs et lance un appel aux volontaires. Toutes les personnes souhaitant s'investir pour l'intérêt général sont les bienvenues.**







INSCRIPTIONS

Par mail : mairie@dannemarie.fr

Ou en vous adressant directement au secrétariat de mairie.

BUREAU DE VOTE : DES NOUVEAUTÉS

En 2021 et 2022, le bureau de vote avait été déplacé de la mairie vers la salle Keller en raison des contraintes sanitaires. Ce choix ayant considérablement amélioré les conditions d'exercice du droit de vote (plus d'espace, de plain-pied, climatisé), la municipalité a décidé d'y fixer définitivement le bureau de vote de la commune.

Le 9 juin 2024 auront lieu les élections européennes afin d'élire les représentants français au parlement européen. Nous vous encourageons vivement à vous exprimer pour décider des orientations politiques européennes dans les 5 ans à venir. A cette occasion, vous recevrez de nouvelles cartes électorales et vous pourrez constater que les électeurs dannemariens sont désormais répartis en deux bureaux de vote, se situant tous deux à la salle Keller (arrêté préfectoral du 31 août 2023). Cette division en deux résulte d'une recommandation du ministère de l'Intérieur qui préconise de ne pas dépasser 1000 électeurs par bureau de vote, afin d'éviter les files d'attente et les erreurs lors du dépouillement. Dannemarie comptait 1471 électeurs en 2023.











3e JOURNÉE CITOYENNE À DANNEMARIE !

Le 13 mai 2023, **57 volontaires et agents** s'étaient donné rendez-vous devant les ateliers municipaux pour participer à la 3e édition de la journée citoyenne de Dannemarie, au travers d'ateliers divers au service de notre ville :

- Nettoyage de la signalétique en ville
- Création d'un « banc de l'amitié » avec les enfants du CME
- Installation de nichoirs en ville
- Plantation des fleurs dans les bacs pour le fleurissement
- Remise en peinture des passages piétons et des « bandes jaunes »
- Ramassage des déchets en ville

Tous les participants se sont ensuite retrouvés à la salle Keller pour **un repas offert par la commune**. Ce moment convivial a parachevé le succès de cette 3e édition.

Journée Citoyenne
DANNEMARIE

Rejoignez-nous pour la 4e édition

le 25 mai 2024

Tous les volontaires sont les bienvenus : petits ou grands, quel que soit votre âge ou vos compétences !

Un grand merci à tous les volontaires et agents ainsi qu'à l'ADAPEI de Dannemarie, partenaire officiel de la journée citoyenne depuis son lancement !



MON CENTRE-BOURG A UN INCROYABLE COMMERCE

Les 8 et 9 décembre derniers, Dannemarie a accueilli l'événement *Mon centre-bourg a un incroyable commerce.*

Cette initiative communale et intercommunale a pour but de soutenir le développement économique dans notre ville en accompagnant des porteurs de projets commerciaux. **5 projets ont pu bénéficier des conseils financiers, techniques ou juridiques d'une vingtaine de partenaires, développer leur projet et trouver un local commercial adapté.**

Les prix étaient également variés : par exemple, la commune prenant en charge 6 mois de loyer et 6 mois de publicité gratuite avant les séances de cinéma au Foyer ; la CCSAL subventionnant le 1er prix à hauteur de 3 000€ et le second prix à hauteur de 1 500€.

Deux projets vont se concrétiser dans les mois à venir :

- Mme WOEHREL Anaïs vient d'ouvrir un magasin de produits locaux rue de Belfort
- M. SEROT Laurent projette une activité de desserts événementiels

La commune remercie l'ensemble des candidats, des partenaires institutionnels ou économiques et les entreprises dannemariennes qui ont accompagné ce programme sur les deux jours.

COMDA

Une convention tripartite a été passée entre la commune, la CCSAL et le groupement de commerçants COMDA pour établir des relations privilégiées et des collaborations concrètes entre les trois acteurs afin de renforcer le dynamisme du commerce de proximité. **La commune apporte un soutien logistique, communicationnel et financier (2 000€ / an) à l'association jusqu'en 2025.** Avec le soutien de la CCSAL, ce sont 5 000€ de subventions annuelles qui sont destinées à COMDA pour développer diverses animations.

Ainsi, cet été, vous avez été très nombreux à vous rendre aux **vendredis festifs,** organisés chaque quinzaine entre fin juin et début septembre, où vous avez pu déambuler dans les boutiques et stands tout en vous restaurant et en profitant d'un concert.

La commune est également partie prenante d'une étude financée par la CCSAL sur l'adaptation des commerces de proximité aux nouveaux modes de consommation, notamment la concurrence d'Internet.





Au-delà des inaugurations, commémorations et événements divers, vos élus travaillent au quotidien pour l'intérêt général (initiation et suivi de projets, réunions de cadrage, représentation dans les organismes extérieurs, formations, encadrement du CME, ...).

9 janvier



Vœux du maire



5 janvier

Visite de la ministre déléguée des professions de santé Mme Firmin le Bodo à la Maison de santé

28 mars

Chantier de viabilisation du nouveau lotissement Porte d'Alsace



15 février



Le label Elysée (développement de la langue allemande) est décerné à l'école



1er avril

Chasse aux œufs organisée par la commune



Opération de sécurité routière de la gendarmerie en compagnie du sous-préfet d'Altkirch

30 avril

6 mai

Inauguration du marché aux fleurs



13 mai



3e journée citoyenne

6 mai



Cérémonie de retraite du sapeur-pompier Germain Walter



8 mai

Commémoration de l'armistice de 1945



1 juin

Réunion d'information sur les aides à la rénovation énergétique des logements



Juin

Préparation et installation des décorations d'été

10 juin

Cérémonie de remise de grades au CIS





14 juin

Visite des élus au Parlement Européen

14 juillet

Cérémonie de la fête nationale





Juin



Décorations d'été

Rassemblement des maires en solidarité contre les violences envers les élus de la République

3 juillet





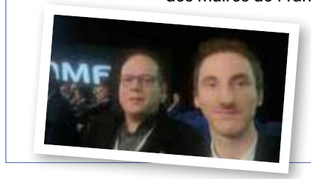
1 novembre

Hommage aux maires défunts

11 novembre — Cérémonie de l'Armistice



21 novembre — Participation au Congrès des maires de France

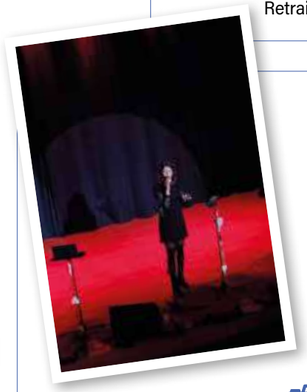




1 décembre — Rassemblement de la Sainte Geneviève, sainte patronne des gendarmes



9 décembre — Retraite aux flambeaux et inauguration du marché de Noël



10 décembre — Noël des aînés avec la chanteuse Elise Wachbar



21 décembre — Fête de Noël des agents communaux

CIMETIÈRE COMMUNAL : LES RÈGLES ÉVOLUENT

Par arrêté du maire 01/2023 du 2 janvier 2023 et après avis favorable de la commission cimetière (comprenant des représentants des communes de Gommersdorf et Wolfersdorf avec lesquelles nous partageons notre cimetière), **un règlement municipal du cimetière de Dannemarie a été édicté.**

Il rappelle des règles déjà en vigueur et en met en place de nouvelles, dont vous trouverez une liste non exhaustive ci-dessous :

- Les interventions d'entreprises sont soumises à autorisation du maire ;
- Interdiction de l'utilisation des produits phytosanitaires ;
- Horaires d'ouverture :
 - du 1er avril au 1er novembre de 7h à 21h
 - du 2 novembre au 31 mars de 8h à 17h ;
- Interdiction d'accès aux personnes ivres, aux individus n'ayant pas une tenue décente, aux animaux domestiques ;
- Au sein du cimetière, les cris, disputes, conversations bruyantes, affiches, réunions, dépôts d'ordures, démarchage et publicité sont interdits ;
- Il est également interdit d'escalader les murs, grilles, entourages de sépulture, de monter sur les monuments et pierres tombales et/ou de les endommager, de jouer, manger, boire ou fumer, de photographier ou de filmer dans l'enceinte du cimetière ;
- La circulation des véhicules est interdite à l'exception des véhicules des entreprises funéraires et de la commune ;
- Les concessions sont établies uniquement pour une durée de 15 ans, renouvelable autant de fois que souhaité ;
- Les concessionnaires s'engagent à assurer l'entretien des monuments et ont interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires ou de s'approprier les parties communes et d'y effectuer des aménagements (espaces inter-tombes, entre-tombes et allées).

SERVICES MUNICIPAUX

En 2023, les services municipaux ont accueilli quatre nouveaux agents pour compenser des départs ou des fins de contrat.

Philippe LASSIAT a rejoint le service technique. **Christèle MEYER** vous accueille et vous renseigne désormais en mairie alors que **Corinne WIEDLING** est en charge de la comptabilité municipale. **Franck SCHIRCH** exerce la mission de concierge des bâtiments communaux au sein de notre collectivité.

La commune remercie aussi **Thierry HAEFFELE**, jeune retraité depuis le 01/01/2024, pour sa carrière, son engagement au service des Dannemariens et son travail consciencieux depuis 2018 au sein du service technique de la Ville. Bonne retraite !



Philippe LASSIAT
Service technique



Christèle MEYER
Accueil



Corinne WIEDLING
Comptabilité



Franck SCHIRCH
Concierge

Naissances 2023

31/12/2022 à Epinal	VIAC Eden Ryan Christopher
16/03/2023 à Mulhouse	PFLEGER Violette Sarah Carole
26/03/2023 à Mulhouse	PARCELOVIC Nikola
28/03/2023 à Mulhouse	FISCHER Thiago David Alain
18/04/2023 à Mulhouse	DUFOUR JOSS Mathéo
15/05/2023 à Mulhouse	FESSEL Émile Joseph Louis
01/06/2023 à Mulhouse	DECLOUX Maïté Cécilia Micheline Paule
06/07/2023 à Mulhouse	HAUMESSER Jade Nathalie Claudine
28/07/2023 à Mulhouse	HABERTHUR Raphaël Alain Mario
29/10/2023 à Trévenans	PFHURTER Léryah
29/11/2023 à Mulhouse	BRUN Logan
04/12/2023 à Mulhouse	STIRCHLER Charlie Alain
24/12/2023 à Mulhouse	LAMARE Lowann Jean André

Mariages 2023

20/05/2023	CHABOD Corinne Michèle Renée & WILLM Anne-Sophie Mathilde
24/06/2023	CHARTIER Mohammed & CHELLIL Wiham
01/07/2023	EGGENSPIELER Stève & ADÂO Stéphanie
19/08/2023	KIENE Sophie Laure & ENDERLIN Maxime
26/08/2023	FREYBURGER Sébastien Albert & LAWITSCHKA Amanda Sophie Joséphine
25/11/2023	DAYI Hakan Fatih & BOZKURT Gül Zeynep
16/12/2023	MANDAGLIO Lucas & JADEAU Mallaury

Décès 2023

07/02 à Dannemarie	BRAYÉ Madeleine, née BATTENHAUSER
08/02 à Dannemarie	KOEGLER Oscar
01/03 à Altkirch	FIESINGER Antoine Paul
12/03 à Mulhouse	SCHITTLY Raymonde Marie-Louise, née KARRER
26/03 à Dannemarie	GASTAUT Marie Jeanne, née SOLDERMANN
27/03 à Dannemarie	MORANDIN Chantal Elise, née DEVAUX
31/03 à Brunstatt-Didenheim	MEYER Joël
03/04 à Mulhouse	FRICKERT Louis Arthur
11/04 à Mulhouse	CHATELAIN Marie-Josée
18/04 à Altkirch	LUGAND Pierre Georges Jean
29/04 à Dannemarie	DIETEMANN Adèle, née FREYBURGER
02/05 à Mulhouse	BUOB Gérard Pierre Marie
05/05 à Altkirch	KLOETZLEN Anne Marie Eugénie, née CHRISTEN
29/05 à Altkirch	SCHNITZLER Germaine Elisabeth, née GENG
24/06 à Dannemarie	LEDAIN Alain Richard
10/07 à Mulhouse	HUEBER Monique Noëlle, née AUST
01/08 à Dannemarie	BELZUNG Marie France, née CORDONNIER
15/08 à Dannemarie	HERRMANN Gilbert Aloyse
18/08 à Dannemarie	LOMBARDOT Sébastien Louis Jean-Baptiste
28/09 à Altkirch	GREVILLOT Marie Anne Alice, née MAILLARD
06/10 à Colmar	BERNA Roseline
13/10 à Mulhouse	DIETMANN Jean Pierre
20/10 à Dannemarie	ENDERLEN Marie Sophie, née RYSCHANEK
17/11 à Altkirch	SCHILLING Robert Paul
22/11 à Altkirch	HORLACHER Christiane Marguerite
24/11 à Gommersdorf	SANNA Cédric Faris
26/11 à Strasbourg	INGOLD Delphine
04/12 à Dannemarie	CHRISTEN Henri Charles Roland
04/12 à Dannemarie	FRINGANT Josette Lucienne, née BUROT
06/12 à Dannemarie	HARTMANN Mathilde Joséphine, née KLOETZLEN
13/12 à Dannemarie	TSCHIRHART Bernard Joseph
18/12 à Dannemarie	KIEFFER André Armand Louis
22/12 à La Tronche	DENOS Mattéo
31/12 à Mulhouse	ZIMMERMANN Raymond

Anniversaires 2024

80 ANS

02/01/1944	DURLIAT Paulette Gabrielle Renée, née PERRET
09/01/1944	SIMEONI Lucien Louis
18/01/1944	GARCIA Marie Antoinette, née SCHITTLY
28/02/1944	REY Martial Henri Albert
05/03/1944	BANDERIER Lilianne, née KOEGLER
16/03/1944	MOREL Françoise Georgette Andrée, née CONREAUX
22/03/1944	JAKSON Pamela Mary
09/04/1944	MOROSINOTTO Marie Jeanne, née NAEGEL
09/04/1944	NUSSBAUMER Kurt
03/05/1944	GOLDSCHMIDT Jean Paul
31/05/1944	MARCELLIN Astrid Johanna, née EICHELSDORFER
11/08/1944	STEMPFELET Marie Thérèse, née ETIENNE
20/09/1944	HOFFSTETTER Marie-Thérèse, née WADEL
21/09/1944	HOGG Germaine Suzanne, née SOMMER
23/09/1944	SCHNOEBELEN Marie Thérèse, née BRUN
08/10/1944	BAZIN Madeleine, née NUNGE
14/12/1944	KUTTLER Viviane Marie Emilie, née MAERKY

85 ANS

27/01/1939	ZAEPFFEL Charlotte Adèle Marie
19/02/1939	LECOMTE Denise, née FRICK
20/02/1939	KOENIG Roger
22/02/1939	KARCHER Monique Marie Anne, née RUETSCH
25/03/1939	KOEGLER Marie Denise, née ELLERBACH
31/03/1939	ZIMMERMANN Liliane Germaine, née PHILIPP
03/04/1939	PERRAUD Marguerite Jeanne Marianne, née KREMBEL
19/04/1939	AMRICHE Juliane Angèle, née LETURQUE
24/04/1939	WITH Louis Joseph
18/05/1939	JEROME Denise, née KLIEBER
20/06/1939	SOLDERMANN Geneviève Jeanne, née HENLE
25/08/1939	SCHNOEBELEN Fernand Robert
19/10/1939	FREY Marie Thérèse
27/10/1939	SCHILLING Monique Astride, née WINNINGER
01/11/1939	CHUINE André

90 ANS

04/01/1934	HUSSON Marie-Thérèse, née RICHARD
17/01/1934	MANARELLI Maria Sofia
05/02/1934	KUTTLER Joséphine Noemi, née CLAR
26/05/1934	HENLE Laure Thérèse, née CRESSA
01/09/1934	AEBY Marie Marthe, née FREYBURGER
03/09/1934	COULON Odile Marie Elisabeth, née LABLACHE-COMBIER
18/10/1934	KLAEYLE Marguerite Lia, née GIANELLA
13/11/1934	SCHOETT René Lucien
30/12/1934	PFLIEGER Antoine

95 ANS

29/01/1929	HAUSSER Charles Joseph
13/06/1929	MOSSER Marie-Reine Antoinette, née WIRA
26/06/1929	BEGUIN Jacqueline, née SCHRUTT
16/11/1929	ROY Arthur Armand Joseph
22/12/1929	PFLIEGER Jeanne

DOYEN (101 ANS)

18/03/1923	MERIUS Jean-Jacques Robert

ESPACE MINORITAIRE

Quel gâchis en 3 ans !

Après les mensonges pour défaire et dénigrer tout ce qu'a fait la précédente municipalité, pour ne citer que les plus gros mensonges ! (Vérifiable sur le site des finances publiques https://collectivites-locales.gouv.fr)

Affirmer que la commune a 48 ans d'endettement, alors qu'en réalité elle est à 9 ans, similaire à des communes de l'arrondissement ! (On peut souligner la bonne gestion de la municipalité précédente dont l'endettement était toujours entre 9 et 10 ans avec 16 millions d'investissement sans pratiquement aucune augmentation d'impôts !)

Affirmer que le fonctionnement du Mémorial n'est pas supportable financièrement alors que le Maire le ferme la moitié du temps, qu'il empêche sa promotion et interdit l'utilisation des locaux ! Mais nous aurons bien des vérités à publier...

Affirmer que l'école est une priorité, alors que le Maire annule le permis de construire et jette 320 000 € notamment d'études à la poubelle ! (Alors qu'il ne restait plus que 200 000€ à financer !) Où en sommes-nous aujourd'hui ?

Le gâchis continue...

La friche Peugeot est mise à disposition d'un agent immobilier souhaitant y implanter divers services, mais avec la volonté de déplacer certains commerces du centre-ville et en implantant du logement social en masse sur ce quartier. Mais plus grave, il faut savoir qu'il y avait un autre acheteur industriel, prêt à acheter immédiatement le site et créer 30 à 50 emplois, hélas le Maire n'était pas pour ce projet !

L'implantation de feux routier au carrefour rues de Delle, Belfort, St Léonard, Bâle ! Malgré que les feux provisoires lors des travaux du réseau d'eau ont démontré les grandes difficultés (Impact sur les commerces, impossibilité de sortir des maisons, augmentation du trafic dans les quartiers, etc ..), le Maire impose sans faire le moindre essai, un investissement de 400 000€ (certes subventionné..) pour la réalisation de cet équipement. De plus, en implantant des parkings voitures pour certains riverains non-conformes et inutilisables, ceci pour faire « passer » le projet !

Pouvons-nous continuer comme cela ?

Nous en profitons pour vous souhaiter à vous et tous vos proches une très bonne année 2024.

Le groupe minoritaire : Hugues Demichel-Laurette Lena-Paul Mumbach

NDLR : Cet encart ne reflète pas la position de l'équipe municipale majoritaire. Depuis mars 2020, l'article L. 2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales impose de laisser un espace d'expression au groupe minoritaire dans les bulletins municipaux des communes de plus de 1000 habitants.

Mairie de Dannemarie
1 Place de L Hôtel de ville 68210 Dannemarie
03 89 25 00 13
mairie@dannemarie.fr

dannemarie.fr
Ville de Dannemarie

© kxo Graphisme - kxographisme.com